

COMMUNE DE VILLY

Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 26 juillet 2012

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Karine TUPINIER

MM. François BACHELIER, Jean Marie FROMONOT, Bernard LECUILLER, Daniel POITOUT, Enzo SERIO Patrick VAILLANT.

Absents : Jacqueline ZELIOLI, Joël HENRY.

La séance est ouverte à 20h 30

1) PV de la séance du 4 juin 2012

Approuvé à l'unanimité.

2) Point sur les travaux

L'entreprise BARBIER doit remettre en état entre autres le chemin aboutissant sur le chemin des Côtes au niveau de la vallée Goudin. Il doit réaliser ces travaux avant les vendanges.

L'entreprise MANSANTI a programmé la réfection de la rue Chantoiseaux pour le mois d'octobre.

3) Trésorerie

Dans le budget Investissements 2012 un reste à réaliser concernant une recette de 10 347 €, concernant le contrat de canton, a été budgété deux fois.

Cette opération aurait pour conséquence d'augmenter le montant de l'emprunt nécessaire au financement de tous les travaux prévus, mais sur l'exercice 2013.

4) Questions diverses

- **La statue de St Etienne** restaurée a été réceptionnée ce jour en présence d'un membre de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui a constaté le respect du délai imposé, à savoir le 31 juillet, pour pouvoir prétendre aux subventions.
- **Les fresques** murales du chœur de l'église représentant la litre funéraire ont été mises à jour, et celle de St Nicolas « fixée » pour un montant de 2 691 €.
- **La même opération de fixage** pour les autres fresques coûterait 5 262 € HT
- **La restauration des statues de pierre** coûterait environ 7 000 €.

La DRAC ne subventionne pas les fresques, seule la fondation du patrimoine peut être sollicitée, ou une souscription publique.

Le Conseil se prononcera ultérieurement sur ces points.

- **Chicanes de ralentissement** : l'efficacité est relative. Des plantations et autres aménagements ainsi que la pose de panneaux devraient avoir un effet psychologique.
- **Des bordures** posées le long de la mairie en quinconce avec le trottoir d'en face devraient inciter également les automobilistes à ralentir. Le projet est au stade de la réflexion.
- **Site Internet** : mise en ligne imminente.

- **Personnel** : Il est envisagé une revalorisation de la prime de fin d'année Le Maire décidera du montant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.